



***Mise à l'enquête publique** : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :*

- **M. Bifrare Alain** à Muraz, par Cornut Jean-Carlo SA à Vouvry, pour la pose d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 2936, folio n° 23, au lieudit « Lemont » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété du requérant, coordonnées 2'561'140 / 1'125'380.
- **Mme et M. Guerrero Ansita et Paul Victor** à Aigle, par FTB Sàrl Architecture et Construction à Renens, pour l'agrandissement, la transformation et la création de logements au rez-de-chaussée du bâtiment, parcelle n° 1550, folio n° 20, au lieudit « Pré Léderey » à Collombey-le-Grand, en zone d'habitation faible densité A et en zone extension village 2, propriété des requérants, coordonnées 2'562'100 / 1'125'495.
- **M. Chervaz Jean-Pierre** à Genève, par AT17 Architecture à Choëx, pour la transformation et le rehaussement de l'habitation existante, la création d'un local à vélo et l'aménagement de deux places de parc, parcelles n° 786 et 787, folio n° 11, au lieudit « Quartier du Nord » à Collombey, en zone village 1, propriété du requérant, de Waeber Holzbau AG et VB Création SA, coordonnées 2'562'070 / 1'124'450. Dérogations : Articles 5, 26 et 62f du RCCZ pour une aggravation de la non-conformité au droit acquis, pour un déficit en places de parcs et une implantation à une distance inférieure aux dispositions légales.

***Délai d'opposition** : lundi 09 janvier 2023*

*L'Administration communale*